

ICI AUSSI JE TRIE !

La Communauté urbaine Caen la mer déploie le tri sur l'espace public

Afin d'encourager le tri hors foyer, Citeo (entreprise à mission qui œuvre pour lutter contre l'impact des emballages ménagers et papiers) et l'Ademe, (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont lancé un appel à manifestation d'intérêt en 2021 pour accompagner les collectivités à développer le tri sur l'espace public. Caen la mer est lauréate d'un projet qui sera développé sur 8 communes de son territoire afin d'expérimenter ces nouveaux dispositifs, projet soutenu financièrement par Citeo et l'ADEME.

Au total, 207 corbeilles bi-flux seront progressivement installées, en remplacement des actuelles corbeilles de propreté :

- Caen centre-ville : 160 corbeilles
- Fleury-sur-Orne : 3 corbeilles
- Louvigny : 7 corbeilles
- Rosel : 4 corbeilles
- Rots : 12 corbeilles
- Saint André-sur-Orne : 4 corbeilles
- Saint-Germain-la-Blanche-Herbe : 7 corbeilles
- Troarn : 10 corbeilles

L'installation s'effectuera entre juillet et décembre 2022. Afin de sensibiliser les usagers, une équipe de médiateurs déchets et propreté de Caen la mer interviendra en juillet et septembre sur l'espace public à Caen et d'octobre à décembre dans les autres communes concernées.

Le déploiement se poursuivra en 2023 avec environ 260 corbeilles supplémentaires à Caen, Hérouville Saint-Clair, Louvigny et Mondeville. Pour cette seconde phase, Caen la mer candidate au dernier appel à projet porté par l'ADEME.

Pratique :

Dans la **poubelle jaune** je trie tous mes emballages et papiers : bouteilles en plastique, canettes, barquettes, sacs, sachets de sandwiches ou de chips bien vidés !

Ainsi que tous les papiers (sauf ceux d'hygiène comme les serviettes, mouchoirs ou essuie-tout).

Dans la poubelle grise je dépose les mouchoirs, serviettes, chewing-gum, mégots éteints (chaque corbeille comporte un éteignoir) et les petits objets usagés...

En cas de doute, je consulte le **mémo-tri** (disponible sur caenlamer.fr), ou je télécharge l'**application Guide du tri** qui permet de consulter gratuitement la consigne de tri correspondant à un produit en fonction de la commune où je me trouve.

+ D'INFOS :

- 02 31 304 304
- contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 68 % des emballages ménagers et 60,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.